

Delémont, le 08 septembre 2020

Communiqué de presse

Chiffres mensuels de la criminalité

Annexe au tableau daté du 08.09.2020

Prévention des arnaques au faux support informatique

L'arnaque au faux support informatique est l'objet d'un nouvel épisode de prévention des polices suisses et de la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) qui se sont associés à anibis.ch pour sensibiliser la population à ce type de cyber-escroquerie. Ce nouvel épisode de la série « Et vous ? Vous auriez dit oui ? » apporte des conseils pour se prémunir contre ces arnaques et adopter le bon comportement en cas de mésaventure.

L'arnaque au faux support informatique (aussi appelée arnaque Microsoft) consiste à prendre le contrôle de l'ordinateur d'une victime en prétendant agir pour le compte d'un (faux) centre d'assistance informatique. L'objectif est d'obtenir les données du lésé, accéder à ses comptes pour s'enrichir au détriment de la victime. Parfois, l'escroc facture encore son « assistance ».

La prise de contact initiale peut se faire directement par téléphone ou via une fenêtre « pop-up » qui s'ouvre automatiquement à l'écran. Dans ce deuxième cas, il est demandé de téléphoner à un numéro indiqué à l'écran. Dans les deux éventualités, un problème informatique sur le terminal de la cible est avancé. Lenteur, virus ou d'autres symptômes sont expliqués. Se faisant passer pour un employé d'un centre d'assistance informatique connu, la cible est mise en confiance et donne l'accès à distance à son ordinateur. Sous le couvert de la prétendue réparation, le malfaiteur demande des mots de passe, en obtient d'autres en parcourant l'ordinateur et récolte encore bon nombre de données personnelles présentes sur la machine. Mots de passe, codes et autres identifiants de comptes en ligne permettront d'accéder à des comptes bancaires et effectuer des versements. Des commandes peuvent aussi être passées au nom du lésé. Pour couronner le tout, il peut arriver que cette opération de « maintenance » soit facturée et payée en ligne.

Les cas enregistrés par la police cantonale jurassienne sont rares. Afin de prévenir la population, elle fait suivre les conseils de cette campagne nationale.

Pour se protéger :

- Mettre fin à tous les appels non sollicités provenant de soi-disant opérateurs de Microsoft ou d'autres services d'assistance informatique ;
 - Ne pas se fier au numéro qui s'affiche sur l'écran de votre téléphone, il a pu être « truqué » pour correspondre à celui d'une firme de confiance ;
 - Ne jamais communiquer des données personnelles (mots de passe ou numéros de cartes de crédit) à d'autres personnes ;
 - Ne jamais laisser quelqu'un prendre le contrôle à distance de son ordinateur ;
-

- Ne pas télécharger de logiciels gratuits à partir de sites internet non fiables ;
- En cas de besoin, toujours utiliser les numéros de téléphone officiels de Microsoft ou des services d'assistance qui sont présents sur les sites officiels ;
- Pour contacter votre institut bancaire, utiliser exclusivement les numéros de téléphone officiels qui sont disponibles, par exemple, sur les extraits de compte.

S'il est trop tard et que quelqu'un a accédé à son ordinateur :

- Couper immédiatement la connexion internet et éteindre l'appareil ;
- Procéder à l'analyse de l'appareil avec un programme antivirus en veillant à ce qu'il soit déconnecté d'internet ;
- Modifiez tous les mots de passe ;
- Solliciter un professionnel pour se faire aider au besoin ;
- Si des données confidentielles ont été communiquées (par ex. des données bancaires ou des informations concernant une carte de crédit), il faut immédiatement contacter la société de cartes de crédit et/ou l'institut bancaire afin de faire bloquer les transactions en cours ;
- Porter plainte auprès de votre police.

D'autres conseils sont disponibles sur le site internet de la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) via le lien suivant : <https://www.skppsc.ch/fr/download/betruegerische-supportanrufe-francais/>

En cas d'abus, les plaintes peuvent être déposées à la police dans les [réceptions](#) qui ont été adaptées aux mesures actuelles de protection contre la COVID-19. La police est et reste accessible par d'autres canaux. En composant le 117 en cas d'urgence, via le 032 / 420 65 65 pour une requête non urgente, par courrier électronique et postal selon les [adresses](#) présentes sur le site internet de la police.

Personne de contact :

Daniel Affolter, cellule Prévention et Communication à la police cantonale jurassienne, 032 / 420 65 65